SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

Demande d'adhésion au CLMSS
(membres STTP)

MANDAT 2023-2027

(En caractères d'imprimerie S.V.P.)

Nom et prénom du/de la candidat(e) : _____

Numéro d'identification : _____

Numéro de membre : _____

Numéro de téléphone (cellulaire – maison): _____

Adresse complète : _____

_____

Adresse courriel : _____

Section de travail / Succursale : _____

Classification : _____

Heures de service :

De : _____ À : _____

Signature : _____

PROPOSÉ(E) PAR :

Nom et prénom : _____

Numéro d'identification _____

Numéro de membre : _____

Numéro de téléphone (cellulaire – maison): _____

Heures de service :

De : _____ À : _____

Section de travail / Succursale : _____

Signature du membre qui propose:

_____

N.B. : SIGNATURE NÉCESSAIRE DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE AU VERSO, S'IL VOUS PLAÎT.

E N G A G E M E N T

COMITÉ LOCALE MIXTE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

La Société canadienne des postes («SCP») a pour responsabilité principale de s'assurer que les employées et employés travaillent dans un milieu de travail sain et sécuritaire. La SCP et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (« STTP ») reconnaissent l'importance de mener des consultations constructives et significatives et de collaborer pour traiter les questions de santé et de sécurité avec efficacité.

Le Comité local mixte sur la santé et la sécurité (« Comité ») est le forum principal de consultation et d'interaction sur le travail et la gestion en vue de soutenir et de promouvoir l'élaboration et le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le Comité doit traiter de manière honnête et impartiale les questions liées à la santé et à la sécurité au travail qui ont été portées à son attention. Les membres du Comité doivent collaborer et ont la responsabilité individuelle et collective de faire de la recherche factuelle et de trouver des solutions aux questions de santé et de sécurité. La SCP doit accorder la priorité aux recommandations du Comité quant aux mesures correctives et préventives et en tenir compte dans tous les aspects de son exploitation, de ses services et de ses activités de soutien.

**** N.B. : La Section locale de Montréal se réserve le droit de choisir parmi les candidatures reçues.**

Objectifs

Le Comité a comme objectifs :

- de créer, de promouvoir, de maintenir et d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire dans le respect des employé(e)s;

- de s'assurer que les tâches sont effectuées conformément aux lois et règlements en matière de santé et de sécurité au travail et aux conventions collectives conclues entre la SCP et le STTP;

- de fournir un forum de discussion sur les questions de santé et sécurité;

- de s'assurer que les entrepreneurs qui effectuent des travaux au nom de la SCP et à proximité des membres du STTP et d'autres employé(e)s respectent les codes de sécurité fédéraux et provinciaux applicables et les procédures de travail sécuritaire établies.

Lors d'une rencontre tenue le _____, j'affirme avoir rencontré les membres de ma section ou de ma succursale et de leur avoir souligné mon intérêt à devenir membre du comité mixte, et je promets, par la présente, de tenir l'engagement que je viens de prendre.

ENGAGEMENT

Je m'engage solennellement sur mon honneur, devant les membres et les délégués(es) de ce Syndicat, et je promets que je m'acquitterai au mieux de mes capacités des fonctions du poste auquel je porte me porte candidat(e).

Signature :_____

JG/go sepb-574